

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-176 en date du 24 novembre 2021  
Portant sur la signature d'un crédit-bail avec l'entreprise Bautheney Chevalier**

L'an Deux Mille Vingt et un, le vingt-quatre novembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la commune de Mérinchal, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 18/11/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 51	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 7	Exprimés : 55	

**Présents :** MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, PICHOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. SCARAMUCCIA à LE CORRE, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMÉNIEN.

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAND,

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise VENTENAT

Rapporteur : Alain GRASS, Vice-président

Suite à la délibération n°2021-131 du 21 juillet 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'un crédit-bail avec l'entreprise BAUTHENEY CHEVALIER pour l'ensemble immobilier sis 1 route d'Aubusson à CROCQ.

Afin de définir la durée du crédit-bail ainsi que le montant du loyer, les dépenses et les recettes à prendre en compte sont les suivantes :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Type de subvention	Montant
Expertise immobilière	600,00 €	DETR	40 960,06 €
Frais de notaires acquisition	2 333,33 €	Fonds de concours Commune de Crocq	4 351,51 €
Frais de notaires crédit-bail	3 333,33 €		
Achat bâtiment	100 000,00 €	Reste à financer	62 678,63 €
Intérêts d'emprunts	1 723,54 €		
<b>TOTAL</b>	<b>107 990,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>107 990,20 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20211124-2021-176-DE  
Date de télétransmission : 25/11/2021  
Date de réception préfecture : 25/11/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Au vu de ces éléments, l'entreprise BAUTHENEY CHEVALIER souhaite rembourser un montant de loyer mensuel de 522.32 € (cinq cent vingt-deux euros et trente-deux centimes) sur une durée de 10 ans.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider la durée et le montant du loyer présenté ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 25 novembre 2021  
Pour copie conforme, le 25 novembre 2021

Le Président,  
**Alexandre VERDIER**

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20211124-2021-176-DE  
Date de télétransmission : 25/11/2021  
Date de réception préfecture : 25/11/2021